



RAPPORT SUR LA SOLVABILITE ET LA SITUATION FINANCIERE

Annexe F.1

Groupe Le Conservateur

Résultats au 31.12.2025

Présenté au Conseil de surveillance du 27.03.2026

F.1.1 Déclarations quantitatives Groupe

F.1.1.1a Groupe / SII / QRT S.02.01.02 - Bilan Actifs

		C0010
Actifs		0
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédents du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	99 795
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	2 702 975
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	48 500
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	339
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	339
Obligations	R0130	2 187 060
Obligations d'État	R0140	662 715
Obligations d'entreprise	R0150	1 487 950
Titres structurés	R0160	36 395
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	413 741
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	53 334
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	8 679 261
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	38 791
Avances sur police	R0240	38 786
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	6
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-2 463
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0

Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	-2 463
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	-2 463
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	7 283
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	647
Autres créances (hors assurance)	R0380	61 702
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	108 738
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	11 696 730

F.1.1.1b Groupe / SII / QRT S.02.01.02 - Bilan Passifs

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	0
Provisions techniques non-vie (f)	R0520	0
Provisions techniques calculées	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (sin)	R0560	0
Provisions techniques calculées	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et santé)	R0600	2 790 787
Provisions techniques santé (sin)	R0610	0
Provisions techniques calculées	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	2 790 787
Provisions techniques calculées	R0660	127 126
Meilleure estimation	R0670	2 633 584
Marge de risque	R0680	30 078
Provisions techniques UC et indexés	R0690	8 502 192
Provisions techniques calculées	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	8 458 803

Marge de risque	R0720	43 389
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions t	R0750	854
Provisions pour retraite	R0760	1 917
Dépôts des réassureurs	R0770	399
Passifs d'impôts différés	R0780	0
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de c	R0800	183
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance	R0820	10 795
Dettes nées d'opérations de réassur	R0830	440
Autres dettes (hors assurance)	R0840	50 774
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans	R0880	0
Total du passif	R0900	11 358 341
Excédent d'actif sur passif	R1000	338 389

F.1.1.2 Groupe / SII / QRT S.05.01.02 - Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non- vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non- vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance maladie	
	Co210	Co220	Co230	Co240	Co250	Co260	Co270	Co280	Co300
Primes émises									
Brut	R1410	259 369	960 546	4 543					1 224 459
Part des réassureurs	R1420	47 317	0	358					47 676
Net	R1500	212 052	960 546	4 185					1 176 783
Primes acquises									
Brut	R1510	259 369	960 546	4 543					1 224 459
Part des réassureurs	R1520	47 317	0	358					47 676
Net	R1600	212 052	960 546	4 185					1 176 783
Charge des sinistres									
Brut	R1610	221 579	548 450	5 128					775 157
Part des réassureurs	R1620	46 000	0	272					46 272
Net	R1700	175 579	548 450	4 855					728 885
Dépenses engagées	R1900	71 390	115 014	1 283					187 688
Autres dépenses	R2500								
Total des dépenses	R2600								
Montant total des rachats	R2700	155 040	157 891	197					313 128

F.1.1.3 Groupe / SII / QRT S.05.02.01 - Primes, sinistres et dépenses par pays

Sans objet car la totalité des primes est comptabilisée sur la France.

F.1.1.4 Groupe / SII / QRT S.22.01.22 - Mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	11 292 979			2 936	
Fonds propres de base	R0020	338 389			-1 911	
Fonds propres éligibles pour couvrir le	R0050	316 992			-2 931	
Capital de solvabilité requis	R0090	139 838			-4 408	

F.1.1.5.1 Groupe / SII / QRT S.23.01.22 - Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Capital en actions ordinaires appelé non versé non disponible au niveau du groupe	R0020					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	5 582	5 582			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Comptes mutualistes subordonnés non disponibles au niveau du groupe	R0060					
Fonds excédentaires	R0070	38 288	38 288			
Fonds excédentaires non disponibles au niveau du groupe	R0080					
Actions de préférence	R0090					
Actions de préférence non disponibles au niveau du groupe	R0100					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					

		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Comptes de primes d'émission liés aux actions de préférence, non disponibles au niveau du groupe	R0120					
Réserve de réconciliation	R0130	294 518	294 518			
Passifs subordonnés	R0140					
Passifs subordonnés non disponibles au niveau du groupe	R0150					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets non disponibles au niveau du groupe	R0170					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					

		Co010	Co020	Co030	Co040	Co050
Fonds propres non disponibles relatifs à d'autres éléments de fonds propres approuvés par une autorité de contrôle	R0190	20 228	20 228			
Intérêts minoritaires (non déclarés dans le cadre d'un autre élément de fonds propres)	R0200					
Intérêts minoritaires non disponibles au niveau du groupe	R0210					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	1 169				
Déductions						
Déductions pour participations dans d'autres entreprises financières, y compris des entreprises non réglementées exerçant des activités financières	R0230	8 041	8 041			
dont déduites conformément à l'article 228 de la directive 2009/138/CE	R0240					
Déductions pour les participations lorsque les informations sont indisponibles (article 229)	R0250					
Déduction pour les participations incluses par déduction et agrégation lorsqu'une combinaison de méthodes est utilisée	R0260					
Total des éléments de fonds propres non disponibles	R0270	20 228	20 228			
Total déductions	R0280	28 268	28 268			
Total fonds propres de base après déductions	R0290	308 951	308 951			
Fonds propres auxiliaires						

		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et callable sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					

		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Fonds propres auxiliaires non disponibles au niveau du groupe	R0380					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres d'autres secteurs financiers						
Réserve de réconciliation	R0410	8 041	8 041			
Institution de retraite professionnelle	R0420					
Entités non réglementées exerçant des activités financières	R0430					
Total fonds propres d'autres secteurs financiers	R0440	8 041	8 041			
Fonds propres en cas de recours à la méthode de déduction agrégation, soit exclusivement, soit combinée à la première méthode						
Fonds propres agrégés en cas d'utilisation de la déduction et agrégation ou d'une combinaison des méthodes	R0450					

		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres agrégés en cas d'utilisation de la déduction et agrégation ou d'une combinaison des méthodes nets des transactions intragroupe	R0460					
Total des fonds propres disponibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée (à l'exclusion des fonds propres des autres secteurs financiers et des entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0520	308 951	308 951			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0530	308 951	308 951			
Total des fonds propres éligibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée (à l'exclusion des fonds propres des autres secteurs financiers et des entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0560	308 951	308 951			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0570	308 951	308 951			
Minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0610	65 290				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0650	473%				
Total des fonds propres éligibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe (y compris fonds propres des autres secteurs financiers et entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0660	316 990				
Capital de solvabilité requis du groupe	R0680	139 838				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis du groupe (y compris autres secteurs financiers et entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0690	227%				

F.1.1.5.2 Groupe / SII / QRT S.23.01.22 - Réserve de réconciliation

		C0060					
Réserve de réconciliation							
Excédent d'actif sur passif	R0700	338 387					
Actions propres (détenues directe	R0710	0					
Dividendes, distributions et charg	R0720	0					
Autres éléments de fonds propres	R0730	43 871					
Ajustement pour les éléments de	R0740	0					
Autres fonds propres non disponi	R0750	0					
Réserve de réconciliation	R0760	294 517					
Bénéfices attendus							
Bénéfices attendus inclus dans les	R0770	16 278					
Bénéfices attendus inclus dans les	R0780	0					
Total bénéfices attendus inclus d	R0790	16 278					

F.1.1.6.1 Groupe / SII / QRT S.25.01.22 - Formule Standard - SCR de base

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	353 410	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 860	
Risque de souscription en vie	R0030	410 567	
Risque de souscription en santé	R0040	0	
Risque de souscription en non-vie	R0050	0	
Diversification	R0060	-160 257	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0	
Capital de solvabilité requis de base	R0100	605 580	

F.1.1.6.2 Groupe / SII / QRT S.25.01.22 - Formule Standard - SCR

		C0110
Risque opérationnel	R0130	23 948
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-497 382
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	0
Capital requis pour les activités exercées	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	134 965
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type a)	R0211	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type b)	R0212	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type c)	R0213	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type d)	R0214	0
Capital de solvabilité requis pour les entreprises selon la méthode de consolidation	R0220	139 838
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-modu	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis nc	R0410	139 838
Total du capital de solvabilité requis nc	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis nc	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0
Minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0470	65 290
Informations sur les autres entités		

		C0110
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance)	R0500	4 873
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) – Établissements de crédit, sociétés d'investissement et établissements financiers, gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, sociétés de gestion d'OPCVM	R0510	4 873
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) – Institutions de retraite professionnelle	R0520	0
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) – capital requis pour les entités non réglementées exerçant des activités financières	R0530	0
Capital requis pour les exigences relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	R0540	0
Capital requis pour entreprises résiduelles	R0550	0
SCR global		
SCR pour les entreprises incluses par déduction et agrégation	R0560	0,00
Capital de solvabilité requis	R0570	139 838

F.1.1.7 Groupe / SII / QRT S.25.02.22 / Capital de solvabilité Formule Standard et modèle interne partiel

Non applicable.

F.1.1.8a Groupe / SII / QRT S.32.01.22 - Entreprises entrant dans le périmètre du groupe partie 1

	Pays	Code d'identification de l'entreprise	Type de code d'identification de l'entreprise	Raison sociale de l'entreprise	Type d'entreprise	Forme juridique	Catégorie (mutuelle/non mutuelle)	Autorité de contrôle
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080
1	France	969500HKAYZDEBVK	1 – LEI	Les Assurances Mutuelles Le Conservateur	1 – Entreprise d'assurance vie	Société d'assurance mutuelle	1 – Mutuelle	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
2	France	969500TWN9AO9K7DI	1 – LEI	Les Associations Mutuelles Le Conservateur	1 – Entreprise d'assurance vie	Société d'assurance mutuelle	1 – Mutuelle	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
3	France	9695007F3XAONPDW	1 – LEI	Conservateur Finance	8 – Établissement de crédit, entreprise d'investissement	Société anonyme	2 – Non mutuelle	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
4	France	331 997 130	2 – Code spécifique	SCI Le Conservateur	10 – Entreprise de services auxiliaires au secteur financier	Société civile immobilière	2 – Non mutuelle	
5	France	405 007 964	2 – Code spécifique	Conservateur Patrimoine	10 – Entreprise de services auxiliaires au secteur financier	Société à responsabilité limitée	2 – Non mutuelle	
6	France	981 897 689	2 – Code spécifique	Conservateur Assurances Immobilières	10 – Entreprise de services auxiliaires au secteur financier	Société par actions simplifiée	2 – Non mutuelle	

F.1.1.8b Groupe / SII / QRT S.32.01.22 - Entreprises entrant dans le périmètre du groupe partie 2

	Critères d'influence					Inclusion dans le contrôle de groupe		Calcul de solvabilité du groupe	
	% de part de capital	% utilisé pour l'établissement des comptes consolidés	% des droits de vote	Autres critères	Degré d'influence	Part proportionnelle utilisée pour le calcul de la solvabilité du groupe	OUI/NON	Date de la décision si l'article 214 s'applique	Méthode utilisée et, en cas d'utilisation de la première méthode, traitement de l'entreprise
	C0180	C0190	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260
1		100	100		1 – Dominante	100	1 – Incline dans le contrôle du groupe		1 – Première méthode: consolidation intégrale
2		100	100		1 – Dominante	100	1 – Incline dans le contrôle du groupe		1 – Première méthode: consolidation intégrale
3	80	100	80		1 – Dominante	80	1 – Incline dans le contrôle du groupe		4 – Première méthode: règles sectorielles
4	100	100	100		1 – Dominante	100	1 – Incline dans le contrôle du groupe		3 – Première méthode: méthode de la mise en équivalence corrigée
5	100	100	100		1 – Dominante	100	1 – Incline dans le contrôle du groupe		3 – Première méthode: méthode de la mise en équivalence corrigée
6	100	100	100		1 – Dominante	100	1 – Incline dans le contrôle du groupe		3 – Première méthode: méthode de la mise en équivalence corrigée

F.1.2. Déclarations quantitatives des Associations Mutuelles Le Conservateur

Actifs		C0010
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	2 638
Excédents du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	34 803
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	101 340
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	6 748
Actions	R0100	0
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	62 680
Obligations d'État	R0140	10 157
Obligations d'entreprise	R0150	52 523
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	31 179
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	734
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	4 940 274
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	0
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0

		C0010
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	773
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	38 288
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	45 177
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	5 163 294

F.1.2.1b ASSO / SII / QRT S.02.01.02 - Bilan Passifs

Passifs		C0010
Provisions techniques non-vie	R0510	0
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	63 132
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	63 132
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	0
Marge de risque	R0680	0
Provisions techniques UC et indexés	R0690	5 041 288
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0

		C0010
Meilleure estimation	R0710	5 037 346
Marge de risque	R0720	3 942
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	459
Provisions pour retraite	R0760	447
Dépôts des réassureurs	R0770	0
Passifs d'impôts différés	R0780	0
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	14
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	0
Autres dettes (hors assurance)	R0840	8 567
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	5 113 907
Excédent d'actif sur passif	R1000	49 387

F.1.2.2 ASSO / SII / QRT S.05.01.02.02 - Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie					Engagements de réassurance vie			
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	Total
		Co210	Co220	Co230	Co240	Co250	Co260	Co270	Co280	Co300
Primes émises										
Brut	R1410			444 224						444 224
Part des réassureurs	R1420									
Net	R1500			444 224						444 224
Primes acquises										
Brut	R1510			444 224						444 224
Part des réassureurs	R1520									
Net	R1600			444 224						444 224
Charge des sinistres										
Brut	R1610			352 302						352 302
Part des réassureurs	R1620									
Net	R1700			352 302						352 302
Dépenses engagées	R1900			58 791						58 791
Autres dépenses	R2500									
Total des dépenses	R2600									58 791
Montant total des rachats	R2700									0

F.1.2.3 ASSO / SII / QRT S.05.02.01 - Primes, sinistres et dépenses par pays

Sans objet car la totalité des primes est comptabilisée sur la France.

F.1.2.4 ASSO / SII / QRT S.12.01.02 - Provisions techniques vie et santé similaire à la vie

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
		Assurance avec participation aux bénéfices	Contrats sans options ni garanties		Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties		Contrats avec options ou garanties			
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080			
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	63 132									63 132
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020										
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque											
Meilleure estimation											
Meilleure estimation brute	R0030			5 037 346							5 037 346
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080										
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite – total	R0090			5 037 346							5 037 346
Marge de risque	R0100		3 942								3 942
Provisions techniques – Total	R0200	63 132	5 041 288								5 104 420

F.1.2.5 ASSO / SII / QRT S.17.01.02 - Provisions techniques non vie

Non applicable

F.1.2.6 ASSO / SII / QRT S.19.01.21 - Triangles de développement en assurance non vie

Non applicable

F.1.2.7 ASSO / SII / QRT S.22.01.21 - Mesures transitoires

Non reporté

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué (UE) 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	2 803	2 803			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	43 946	43 946			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	2 638				2 638
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	300				
Déductions						

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	49 086	46 448			2 638
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles	R0500	49 086	46 448	0	0	2 638
Total des fonds propres disponibles	R0510	46 448	46 448	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	48 738	46 448	0	0	2 290
Total des fonds propres éligibles	R0550	46 448	46 448	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	15 265				
Minimum de capital requis	R0600	6 869				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	319%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	676%				


F.1.2.8.2 ASSO / SII / QRT S.23.01.01 - Réserve de réconciliation

		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	R0700	49 387	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710		
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720		
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	5 441	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740		
Réserve de réconciliation	R0760	43 946	
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	14 177	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780		
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	14 177	

F.1.2.9.1 ASSO / SII / QRT S.25.01.21.01 - Formule Standard - SCR de base

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	8 226	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	2 676	
Risque de souscription en vie	R0030	809	
Risque de souscription en santé	R0040	0	
Risque de souscription en non-vie	R0050	0	
Diversification	R0060	-2 177	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0	
Capital de solvabilité requis de base	R0100	9 534	

F.1.2.9.2 ASSO / SII / QRT S.25.01.21.02 - Formule Standard - SCR

		Co100
Risque opérationnel	R0130	5 732
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	0
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	15 265
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type a)	R0211	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type b)	R0212	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type c)	R0213	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type d)	R0214	0
Capital de solvabilité requis	R0220	15 265
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	15 265
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

F.1.2.10 ASSO / SII / QRT S.25.02.21 Capital de solvabilité requis – Formule Standard et modèle interne partiel

Non applicable

F.1.2.11 ASSO / SII / QRT S.25.03.21 - Capital de solvabilité requis en modèle interne intégral

Non applicable

F.1.2.12.1a ASSO / SII / QRT S.28.01.01 - MCR Linéaire

		C0040
Résultat MCR.	R0200	37 597

F.1.2.12.1b ASSO / SII / QRT S.28.01.01 - MCR de base

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210	63 132	
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220	0	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	5 037 346	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		

F.1.2.12.2 ASSO / SII / QRT S.28.01.01 - MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	37 597
Capital de solvabilité requis	R0310	15 265
Plafond du MCR	R0320	6 869
Plancher du MCR	R0330	3 816
MCR combiné	R0340	6 869
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	6 869

F.1.3 Déclarations quantitatives des Assurances Mutuelles Le Conservateur

Actifs		C0010
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédents du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	1 458
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	2 676 067
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	64 469
Actions	R0100	0
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	339
Obligations	R0130	2 124 014
Obligations d'État	R0140	652 319
Obligations d'entreprise	R0150	1 435 300
Titres structurés	R0160	36 395
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	446 656
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	40 589
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	3 738 987
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	38 791
Avances sur police	R0240	38 786
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	6
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-2 463
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	-2 463
Santé similaire à la vie	R0320	0

		C0010
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	-2 463
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	1 645
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	647
Autres créances (hors assurance)	R0380	22 024
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	52 122
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	6 529 277

Passifs		C0010	
Provisions techniques non-vie	R0510		0
Provisions techniques non-vie (f	R0520		0
Provisions techniques calet	R0530		0
Meilleure estimation	R0540		0
Marge de risque	R0550		0
Provisions techniques santé (sin	R0560		0
Provisions techniques calet	R0570		0
Meilleure estimation	R0580		0
Marge de risque	R0590		0
Provisions techniques vie (hors UC et	R0600	2 719 306	
Provisions techniques santé (sin	R0610		0
Provisions techniques calet	R0620		0
Meilleure estimation	R0630		0
Marge de risque	R0640		0
Provisions techniques vie (hors	R0650	2 719 306	
Provisions techniques calet	R0660	55 645	
Meilleure estimation	R0670	2 633 584	
Marge de risque	R0680	30 078	
Provisions techniques UC et indexés	R0690	3 469 253	
Provisions techniques calculées	R0700	8 349	
Meilleure estimation	R0710	3 421 457	
Marge de risque	R0720	39 447	
Passifs éventuels	R0740		0
Provisions autres que les provisions t	R0750		379
Provisions pour retraite	R0760		1 470
Dépôts des réassureurs	R0770		399
Passifs d'impôts différés	R0780		0
Produits dérivés	R0790		0
Dettes envers des établissements de c	R0800		0
Dettes financières autres que celles	R0810		0
envers les établissements de crédit			
Dettes nées d'opérations d'assurance	R0820		8 223
Dettes nées d'opérations de réassur	R0830		440
Autres dettes (hors assurance)	R0840		37 481
Passifs subordonnés	R0850		0
Passifs subordonnés non inclus	R0860		0
Passifs subordonnés inclus dans	R0870		0
Autres dettes non mentionnées dans	R0880		0
Total du passif	R0900	6 236 951	
Excédent d'actif sur passif	R1000	292 326	

F.1.3.2 ASSU / SII / QRT S.05.01.02.02 - Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie					Engagements de réassurance vie			
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance maladie	Total
		Co210	Co220	Co230	Co240	Co250	Co260	Co270	Co280	Co300
Primes émises										
Brut	R1410		259 369	516 323	4 543					780 236
Part des réassureurs	R1420		47 317	0	358					47 676
Net	R1500	0	212 052	516 323	4 185	0	0	0	0	732 560
Primes acquises										
Brut	R1510	0	259 369	516 323	4 543	0	0	0	0	780 236
Part des réassureurs	R1520	0	47 317	0	358	0	0	0	0	47 676
Net	R1600	0	212 052	516 323	4 185	0	0	0	0	732 560
Charge des sinistres										
Brut	R1610		221 579	196 148	5 128					422 855
Part des réassureurs	R1620		46 000	0	272					46 272
Net	R1700	0	175 579	196 148	4 855	0	0	0	0	376 582
Dépenses engagées	R1900		71 390	56 223	1 283					128 897
Autres dépenses	R2500									-51 604
Total des dépenses	R2600									77 293
Montant total des rachats	R2700		155 040	157 891	197					313 128

F.1.3.3 ASSU / SII / QRT S.05.02.01 - Primes, sinistres et dépenses par pays

Sans objet car la totalité des primes est comptabilisée sur la France.

F.1.3.4 ASSU / SII / QRT S.12.01.02 - Provisions techniques vie et santé similaire à la vie

		Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie		Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
			Contrats sans options ni garanties		Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties			
			C0020	C0030	C0040	C0050					
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	53 259	8 349			2 376		0	0	63 994	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0			0		0	0	0	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque											
Meilleure estimation											
Meilleure estimation brute	R0030	2 632 188		3 421 055	402		1 396	0	0	6 055 041	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	-2 463		0	0		0	0	0	-2 463	
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite – total	R0090	2 634 651		3 421 055	402		0	0	0	0	
Marge de risque	R0100	30 068	39 447			9		0	0	0	
Provisions techniques – Total	R0200	2 715 525	3 469 253			3 781		0	0	6 188 560	

F.1.3.5 ASSU / SII / QRT S.17.01.02 - Provisions techniques non vie

Non applicable

F.1.3.6 ASSU / SII / QRT S.19.01.21 - Triangles de développement en assurance non vie

Non applicable

F.1.3.7 ASSU / SII / QRT S.22.01.21 - Mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	6 188 560			2 589	
Fonds propres de base	R0020	291 457			-6 653	
Fonds propres éligibles pour couvrir le	R0050	291 457			-6 653	
Capital de solvabilité requis	R0090	129 823			-5 024	
Fonds propres éligibles pour couvrir le	R0100	291 457			-6 653	
Minimum de capital requis	R0110	58 420			-2 261	

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué (UE) 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	2 780	2 780			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070	38 288	38 288			
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	251 258	251 258			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	869				

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	291 457	291 457			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles	R0500	291 457	291 457			
Total des fonds propres disponibles	R0510	291 457	291 457			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	291 457	291 457			
Total des fonds propres éligibles	R0550	291 457	291 457			
Capital de solvabilité requis	R0580	129 823				
Minimum de capital requis	R0600	58 420				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	225%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	499%				

F.1.3.8.2 ASSU / SII / QRT S.23.01.01 - Réserve de réconciliation

		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	R0700	292 325	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710		
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720		
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	41 068	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740		
Réserve de réconciliation	R0760	251 256	
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	2 101	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780		
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	2 101	

F.1.3.9.1 ASSU / SII / QRT S.25.01.21.01 - Formule Standard - SCR de base

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	351 727	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	2 275	
Risque de souscription en vie	R0030	410 004	
Risque de souscription en santé	R0040	0	
Risque de souscription en non-vie	R0050	0	
Diversification	R0060	-160 026	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0	
Capital de solvabilité requis de base	R0100	603 979	

F.1.3.9.2 ASSU / SII / QRT S.25.01.21.02 - Formule Standard - SCR

		Co100
Risque opérationnel	R0130	20 001
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-497 925
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	0
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	129 823
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type a)	R0211	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type b)	R0212	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type c)	R0213	0
Dont exigences de capital supplémentaire déjà définies – Article 37, paragraphe 1, type d)	R0214	0
Capital de solvabilité requis	R0220	129 823
Autres informations sur le SCR		XXXX
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	104 499
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	25 324
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

F.1.3.10 ASSU / SII / QRT S.25.02.21 Capital de solvabilité requis – Formule Standard et modèle interne partiel

Non applicable

F.1.3.11 ASSU / SII / QRT S.25.03.21 - Capital de solvabilité requis en modèle interne intégral

Non applicable

F.1.3.12.1a ASSU / SII / QRT S.28.01.01 - MCR Linéaire

		C0040
Résultat MCRL	R0200	66 717

F.1.3.12.1b ASSU / SII / QRT S.28.01.01 - MCR de base

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210	2 045 070	
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220	680 926	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	3 429 807	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	3 772	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		3 384 694

F.1.3.12.2 ASSU / SII / QRT S.28.01.01 - MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	66 717
Capital de solvabilité requis	R0310	129 823
Plafond du MCR	R0320	58 420
Plancher du MCR	R0330	32 456
MCR combiné	R0340	58 420
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	58 420